



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPLP

CAFEP-CAPLP

Section langues vivantes-lettres

1. Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission :
discipline majeure lettres
2. Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Caplp et du Cafep-Caplp BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), publié au Journal officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves

CAPLP et Cafep-CAPLP externes
Lettres-histoire-géographie et Lettres-langue
ÉPREUVE ORALE - Majeure Lettres
Sujet 0

Exposé : 20 minutes.

Echange avec le jury : 20 minutes

Dossier

- **Texte à expliquer :** Victor HUGO, *Choses vues*, tome I, 1887.
- **Document iconographique associé :** Honoré DAUMIER, *Les Gens de justice*, lithographie, 262 x 187 mm (1845), série publiée dans le *Charivari* du 20 octobre 1845.

1. Vous proposerez une explication du texte de Victor HUGO.
2. Vous analyserez les liens entre le texte étudié et l'image proposée.

Texte à expliquer : Victor HUGO, *Choses vues*, tome I (1887)

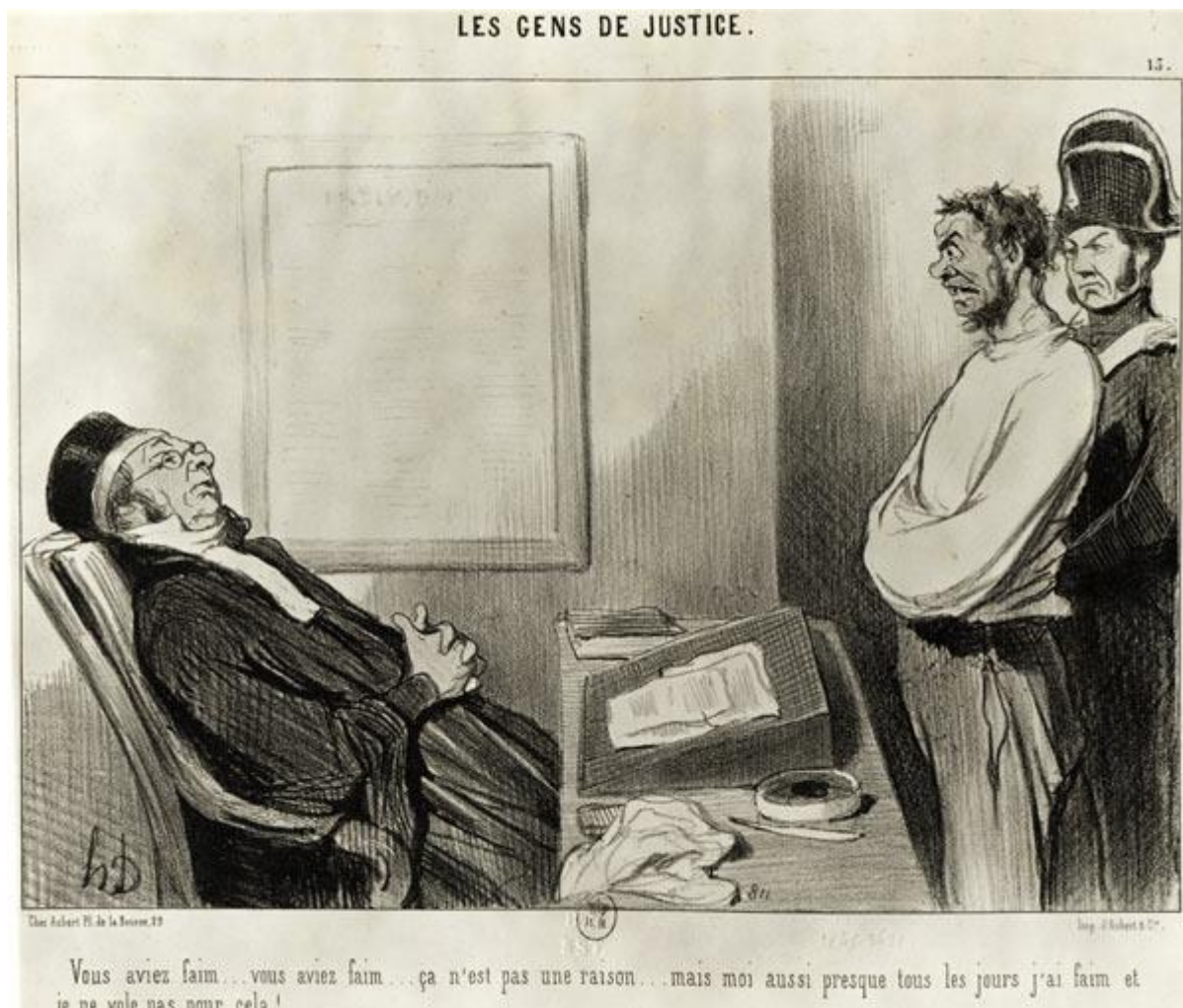
5 Hier, 22 février, j'allais à la Chambre des pairs. Il faisait beau et très froid, malgré le soleil et midi. Je vis venir rue de Tournon un homme que deux soldats emmenaient. Cet homme était blond, pâle, maigre, hagard ; trente ans à peu près, un pantalon de grosse toile, les pieds nus et écorchés dans des sabots avec des linges sanglants roulés autour des chevilles pour tenir lieu de bas ; une blouse courte, souillée de boue derrière le dos, ce qui indiquait qu'il couchait habituellement sur le pavé ; la tête nue et hérissée. Il avait sous le bras un pain. Le peuple disait autour de lui qu'il avait volé ce pain et que c'était à cause de cela qu'on l'emmenait. En passant devant la caserne de gendarmerie, un des soldats y entra, et l'homme resta à la porte gardé par l'autre soldat.

10 Une voiture était arrêtée devant la porte de la caserne. C'était une berline armoriée portant aux lanternes une couronne ducale, attelée de deux chevaux gris, deux laquais en guêtres derrière. Les glaces étaient levées, mais on distinguait l'intérieur tapissé de damas bouton d'or. Le regard de l'homme fixé sur cette voiture attira le mien. Il y avait dans la voiture une femme en chapeau rose, en robe de velours noir, fraîche, blanche, belle, éblouissante, qui riait et jouait avec un charmant petit enfant de 15 seize mois enfoui sous les rubans, les dentelles et les fourrures.

Cette femme ne voyait pas l'homme terrible qui la regardait.

Je demeurai pensif.

Document iconographique associé : Honoré DAUMIER, *Les Gens de justice*, lithographie, 262 x 187 mm, série publiée dans le Charivari du 20 octobre 1845.



¹ Vous aviez faim... vous aviez faim... ça n'est pas une raison... mais moi aussi presque tous les jours j'ai faim et je ne vole pas pour cela !

CAPLP BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

B. - Epreuves d'admission

1° Première épreuve d'admission.

L'épreuve se compose de deux parties, l'une, dite principale, dédiée à la discipline majeure, l'autre, dite complémentaire, à la discipline mineure. Un dossier est fourni au candidat pour permettre la préparation des deux parties de l'épreuve. Il est constitué pour la partie principale dans la discipline majeure choisie par le candidat :

- discipline majeure langue vivante : d'un document audio ou vidéo n'excédant pas cinq minutes et de deux autres documents de nature différente - par exemple un texte et un document iconographique (photographie, peinture, caricature etc.) - en lien avec une entrée culturelle des programmes de CAP et de baccalauréat professionnel ;
- discipline majeure lettres : d'un texte littéraire et d'une image susceptibles d'être étudiés dans des classes de CAP, de baccalauréat professionnel ou de BTS.

Le dossier de la partie complémentaire dans la discipline mineure est constitué :

- discipline mineure langue vivante : d'un document audio ou vidéo n'excédant pas cinq minutes et d'une question ;
- discipline mineure lettres : d'un texte littéraire susceptible d'être étudié dans des classes de CAP, de baccalauréat professionnel ou de BTS et d'une question.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier la capacité du candidat à structurer son propos ainsi que son aptitude à l'analyse, à la communication et à interagir avec le jury.

Partie principale dans la discipline majeure (exposé : vingt minutes ; échange : vingt minutes).

Cette partie de l'épreuve prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury :

- pour la discipline majeure langues vivantes : cette épreuve est entièrement dans la langue vivante étrangère. Le candidat rend compte du document audio ou vidéo proposé par le jury, l'analyse et le commente puis en explicite les liens avec les deux autres documents. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury ;
- pour la discipline majeure lettres : l'exposé vise à présenter une réflexion sur les liens entre le texte littéraire et l'image, puis à réaliser une explication du texte littéraire. L'échange avec le jury est destiné à élargir la réflexion et à approfondir les points que le jury jugera utiles.

Partie complémentaire dans la discipline mineure (proposition de restitution ou d'analyse : dix minutes ; échange : dix minutes)

Cette partie de l'épreuve se décline, selon la discipline mineure choisie, de la façon suivante

:

- pour la discipline mineure langue vivante : cette partie complémentaire de l'épreuve se déroule entièrement dans la langue vivante étrangère. Le candidat propose une restitution du document audio ou vidéo au regard de la question posée. Cette restitution est suivie d'un échange avec le jury ;

- pour la discipline mineure lettres : le candidat propose une analyse du texte littéraire au regard de la question posée. Cette analyse est suivie d'un échange avec le jury.

Durée de la préparation : trois heures Durée de l'épreuve : une heure.

Coefficient : 5.

L'épreuve est notée sur 20. La partie principale dans la discipline majeure compte pour 13 points, la partie complémentaire dans la discipline mineure compte pour 7 points. La note 0 est éliminatoire.